

Commission civisme
samedi 1^{er} décembre 2007
« Sur le communautarisme »

Excusés : Hubert Boulet, Jean-Marie Noël, Jacques Seguin, Véronique Poggioli, Isabelle Cureaux

Présents : cf feuille de présence

Intervenants :

- Maître Isabelle Wekstein-Steg, avocat au barreau de Paris
- Souâd Belhaddad, écrivain, journaliste, comédienne

Isabelle Wekstein et Souâd Belhaddad sont à l'origine de l'initiative *Le Verbe et la Loi*, créée il y a trois ans. Il s'agit d'intervenir dans des classes d'établissements scolaires, publics et privés sur la question des préjugés racistes et antisémites. Ludique, axé sur des jeux de rôle et des lectures du code pénal, leur démarche vise à démontrer qu'on peut être à la fois victime de discriminations mais également auteur et que la loi républicaine constitue le seul garde-fou, avec des limites à ne pas franchir.

Toutes deux nous racontent comment leur rencontre s'est faite puis a donné lieu à ce projet.

PRÉSENTATION DU VERBE ET LA LOI

Souâd Belhaddad : Cette expérience du *Verbe et de la Loi* est d'abord partie de nous, de notre engagement civique, même si nous ne le nommons pas ainsi à l'époque. Mais tout engagement part toujours de son histoire personnelle. Isabelle, qui se présentera mieux elle-même, est française, juive. Je suis moi-même française, arabe, d'origine algérienne, musulmane d'éducation. Cependant, dans le cadre de notre rencontre et de notre travail, la question de notre appartenance ne relève absolument pas du religieux mais de l'identitaire, du culturel, voire du communautaire.

Attachées à nos communautés respectives, nous avons, l'une et l'autre, à titre tout à fait personnel, alors que nous ne nous connaissions pas, éprouvé de véritables peurs par rapport à ce qui se passait en 2002, soit cette une forte recrudescence d'actes antisémites, qu'ils soient sous forme d'insultes, d'agressions physiques jusqu'aux incendies de synagogue. Sans nous connaître, nous étions plusieurs atterrés par cette réalité. D'une part, par l'indifférence des pouvoirs publics, d'autre part, en ce qui me concerne, par le silence de cette communauté dont je suis issue. Comment était-il donc devenu possible ne pas réagir à un acte de racisme, adressé à un Juif, un arabe ou tout autre individu ?

A cette période, le conflit du Moyen Orient, accentué par la seconde Intifada, dominait le débat public français et, aux yeux de certains, la condition des Palestiniens justifiait les exactions commises en France contre des Juifs. En effet, certains de ces délits étaient parfois commis par de jeunes Français issus de l'immigration maghrébine, au nom du conflit israélo-palestinien. Comme si cet argument politique ou idéologique permettait tout dérapage, que presque personne ne dénonçait. Cette réalité, terrible, s'imposait de façon flagrante dans de multiples conversations, débats, Une de journaux,...

Héritières de la culture républicaine, antiraciste, que la victime soit juive, arabe ou autre, nous avons à réagir. Isabelle et Gabriel Steg son époux, qui avaient les mêmes fortes inquiétudes, ont eu l'idée, de manière informelle (d'où le nom de ce groupe), de faire appel à d'autres pour essayer de comprendre les données de cette situation et reconsolider le contrat républicain. Par une position commune et publique, il s'agissait pour nous, Français Juifs ou/et arabes, de ne plus laisser autorité aux réflexes communautaires. Et mettre à distance le conflit israélo-palestinien qui gangrenait les rapports inter-communautaires dans notre pays. Notre position était claire, précise : même en désaccord sur le conflit du Moyen Orient, nous n'avons pas nécessité de nous considérer ennemis potentiels et de nous diaboliser.

Attachées à nos origines respectives, sans se sentir en quête identitaire (sans doute pour une question d'âge...), nous avons voulu agir. J'étais investie depuis une vingtaine d'années dans les questions de racisme et d'antisémitisme et j'ai trouvé avec Isabelle un alter ego pour pouvoir intervenir de manière très concrète auprès de ce qui paraît fondamental, c'est-à-dire la jeunesse. Comme je viens de l'expliquer, nous constatons que les adultes de notre société étaient devenus un peu fous ; dès qu'on abordait ce conflit israélo-palestinien, tout s'embrasait, et nous avons pensé qu'il était essentiel d'aller dans les lycées expliquer de manière ferme et claire l'importance du cadre de la loi (Isabelle brandit d'ailleurs très régulièrement son code pénal rouge !). Notre travail était de dire, dans un premier temps que le conflit était là-bas, et non pas ici. Qu'on pouvait en penser ce qu'on voulait, en débattre également mais au nom de quoi devons-nous *nécessairement* nous considérer comme des ennemis ? Au nom de quoi, victime du racisme, on pouvait admettre qu'un Juif se fasse agresser ?...

C'est ainsi que notre démarche a reposé sur un principe très précis, à partir d'improvisations théâtrales et de lectures d'articles de loi : une victime de discrimination est défendue par la loi mais malheureusement être victime n'empêche pas d'être aussi auteur....

Isabelle Wekstein : ...N'empêche pas et n'exonère pas. Ce groupe de réflexion a commencé par publier un certain nombre d'articles, de réactions face à des actes antisémites pour dire à quel point nous, juifs et arabes étions mobilisés contre ces actes.

Notre groupe d'origine comportait une quinzaine de personnes, mais était à géométrie variable car nous convions régulièrement des personnes extérieures au groupe comme Fadela Amara, Hanifa Chérifi (que vous avez reçue ici même) ou encore Abdal Malik pour les faire participer à notre réflexion commune.

Ensuite, la réflexion nous a conduit à créer un projet d'intervention en milieu scolaire sous forme d'un binôme « un Juif, un Arabe » articulé autour des questions de racisme, antisémitismes et discrimination. J'avais été frappée par la lecture du rapport Ruffin de 2002 sur l'antisémitisme à l'école en particulier, le rapport expliquant à la fois à quel point la situation était catastrophique, mais que c'était à l'école (dans les collèges et les lycées) qu'il y avait encore quelque chose à faire et qu'il fallait donc agir. La lecture de l'excellent ouvrage « *Les Territoires perdus de la République* » (1) a influencé ma réflexion personnelle.

Nous n'avions pas de réseau, pas de contact, pas de soutien de la part de l'Education Nationale, pas de fonds (tout a été fait sur la base du bénévolat) et le binôme était composé de Souâd et de moi-même.

Le projet était centré sur la loi et le langage. Improvisations et mises en situation d'élèves étaient au centre de nos interventions.

Nous avons contacté un certain nombre d'établissements et commencé par l'école de l'Alliance dans le XII^e. Nous sommes intervenues dans le public, le privé, à Paris, en province, et en banlieue. A l'école de l'Alliance à Pavillons-sous-Bois (une école juive) la directrice nous a expliqué que les élèves avaient eu de grosses difficultés avec les élèves des collèges des environs (ils se faisaient caillasser et insulter régulièrement dans le bus par exemple ou sur les terrains de jeux. Nous sommes donc allées dans les deux établissements publics des Pavillons-sous-Bois et avons pu confronter les expériences communes de ces élèves.

Puis nous avons été mises en rapport avec le lycée professionnel de Moulin-Fondu à Noisy-le-Sec, où 90% des élèves sont issus de l'immigration maghrébine. Dans ce lycée un professeur d'anglais effectue un travail formidable avec ses élèves. Elle emmène ses classes une fois tous les deux ans à Auschwitz, avec un travail de préparation en amont de sept mois, en alternance avec une fois tous les deux ans, un voyage au Maroc pour leur montrer ce qu'a pu être la coexistence entre juifs et arabes en terre d'islam.

Nous sommes également allées à Gonesse l'an dernier, puis en Bretagne, où nous avons été confrontées à certains préjugés racistes et antisémites dans des établissements qui n'ont pourtant aucun élève juif ou arabe.

Nous ne sommes que deux, nous avons chacune une profession très prenante, et nous avons fait ce travail de terrain (un peu de plus de 800 élèves sur deux ans et demi) avec un petit nombre d'établissements et un échantillon qui nous semble représentatif. Nous avons privilégié un faible nombre d'établissements pour pouvoir retourner dans ceux-ci car les professeurs nous disent que c'est un travail qui porte ses fruits lorsqu'on revient « à la charge » plusieurs fois.

Nous avons voulu retourner dans les établissements aussi pour voir les répercussions de notre initiative : était utile ou pas, avait-elle du sens ? Beaucoup d'établissements nous ont demandé de revenir, pour revoir les mêmes élèves, lire leurs compte-rendus (certains disent qu'ils étaient racistes et qu'ils le demeurent, même si la grande majorité s'est montrée ouverte à nos interventions).

Au début, on nous a dit que nous trouverions les portes closes surtout dans le public et nous avons été reçues, à bras ouverts par les professeurs, qui nous ont dit que les élèves avaient besoin de rencontrer des gens de l'extérieur, d'avoir un espace pour s'exprimer et que même avec la meilleure volonté, les meilleurs cours d'éducation civique, il y avait besoin d'autre chose.

Nous faisons travailler les élèves sur les préjugés et nous ouvrons la séance en disant : « *Que savez-vous de nous ?* » Ils savent qu'il y a une avocate et une journaliste, il y a une juive et une arabe.

« *Mais qui est qui ?* ». Les réactions des élèves se placent tout de suite sur le terrain des préjugés (ils désignent l'une de nous en disant « *vous vous êtes juive parce avez des cheveux de juive* » ou et « *vous vous êtes journaliste parce que vous avez un sac de journaliste* » etc... !!!

Ensuite, on leur demande de faire des associations d'idées, sans réfléchir, par exemple, « *Tous les Arabes sont....* ». Et immanquablement, pour les Arabes, les élèves répondent "*voleur et islamiste*", les Juifs sont pour eux tous "*riches et radins*" et les Noirs "*dealers ou sportifs*". Le préjugé sur les Juifs « *riches et radins* » cède rarement, à l'inverse des autres préjugés dont ils admettent volontiers qu'ils ne sont erronés.

Lorsque l'on « creuse » cette question en leur demandant combien ils connaissent de Juifs et est-ce que tous les Juifs qu'ils connaissent sont riches et radins, les réponses sont surprenantes car elles révèlent souvent qu'ils ne connaissent que quelques Juifs (une ou deux familles) mais que pour eux, elles sont représentatives de tous les Juifs de France.

Et à la question « *Combien penses-tu qu'il y a de Juifs en France ?* », il est répondu dans 100 % des cas (sauf dans les écoles juives) « **entre 10 et 30 millions** » !! Pour les musulmans, les chiffres sont plus variables. Les élèves pensent qu'il y a 59 millions de personnes issues de l'immigration maghrébine. Il y a beaucoup de fantasmes. Certains ne nous croient pas lorsque nous leur indiquons que la communauté juive de France représente environ 600 000 personnes.

Ce travail est ensuite suivi d'une lecture brève des articles du Code Pénal sur les discriminations, sur l'injure raciale et l'incitation à la haine raciale et ou sur le racisme et l'antisémitisme comme circonstance aggravante d'un délit ou d'un crime. Ils doivent comprendre qu'ils peuvent être victimes de racisme et antisémitisme mais aussi auteurs. L'un n'exonère pas l'autre bien sûr.

Souâd Belhaddad : Lorsqu'ils disent « *Je connais trois juifs, ils sont tous riches* », on insiste beaucoup sur la différence entre « *Les trois juifs que je connais sont riches* », ce qui ce qui n'est évidemment pas la même chose que « *Tous les juifs sont riches parce les trois que je connais sont riches* ». On souligne implicitement l'importance de l'article indéfini et défini, mais sans le conceptualiser bien sûr.

On insiste donc sur le fait que le langage est une construction et qu'il est très souvent révélateur (d'un préjugé, d'un jugement,...). Que dire, s'exprimer sur l'origine de quelqu'un, ce n'est pas, comme ils le prétextent souvent, « comme ça, pour rigoler ». Parce que est-ce vraiment toujours drôle ? Le terme de *Bamboula* pour définir un Noir les fait rire ? Oui, indéfini et défini, mais sans le conceptualiser bien sûr.

On insiste donc sur le fait que le langage est une construction et qu'il est très souvent révélateur (d'un préjugé, d'un jugement,...). Que dire, s'exprimer sur l'origine de quelqu'un, ce n'est pas, comme ils le prétextent souvent, « comme ça, pour rigoler ». Parce que, est-ce vraiment toujours drôle ? Le terme de *Bamboula* pour définir un Noir les fait rire ? Oui, prétend celui qui en plaisante, il fait même rire la jeune fille, dans la classe, à qui ce " surnom " s'adresse plus particulièrement. Je renverse la dite plaisanterie auprès de ce dernier en insistant sur un trait physique à lui (ses petits yeux, sa taille,...) Au debriefing, la jeune fille de couleur dira, pour la première fois, qu'en fait, le terme de bamboula, « *ça fait rigoler au début, mais pas après...* ». De même celui qui trouve « *marrant de dire crevard de Juif* (ndrl. Radin) » se verra évoquer, lors d'une impro, son nez super épaté « *de nègre...* ». Et tout à coup, il trouve cela moins drôle... Réalisant qu'il subit ce que lui-même fait subir aux autres. Cette prise de conscience est très importante.

Isabelle Wekstein : On les met également en situation pour leur faire mimer un entretien d'embauche par exemple : jouer celui qui va virer tous les basanés, ne pas prendre celui qui a un CV pourtant parfait.

Ensuite ils jouent une scène dans un bus, avec un élève assis qui est insulté, les autres devant réagir ou non....

Témoin, victime, agressé, agresseur..

Beaucoup ont écrit ensuite que lorsqu'on était témoin d'une scène, on ne pouvait pas toujours se battre, mais que le fait de s'exprimer, de montrer son désaccord pouvait finalement être utile.

L'heure passe, on débriefe ensuite avec les professeurs et le retour de ces interventions a été très positif. Avec le professeur de Moulin-Fondu, nous avons même accompagné 95 élèves à Auschwitz (une partie de cet établissement, une partie de l'école de l'Alliance, et un groupe d'élèves de Casablanca).

Nous avons eu un reportage dans *Elle* avec un journaliste qui nous accompagnées à Gonesse ; l'article a été beaucoup lu, nous avons eu des retours positifs. Nous avons fait paraître une tribune cet été pour évoquer ce travail qui concerne à la fois *le Verbe et la Loi*. Et je voudrais ajouter que si une partie de notre travail tourne certes autour des crimes, de l'injure, etc, nous travaillons aussi sur tout ce qui est du registre de la blague, parce qu'ils sont toujours en train de « *se traiter* » comme ils le disent eux-mêmes (« *Oui, mais même si je le traite de « Sale Noir* », *il sait quand même que c'est mon copain* »). Donc essayer, là aussi de remettre du tabou dans le verbe. Dire ça, c'est une incitation à la haine raciale, c'est puni par la loi. Quand nous mettons à "*les traiter*" à notre tour, là, ils ne rigolent plus du tout !

Nous sommes aujourd'hui à un moment charnière car ce travail n'est pas notre vocation. Nous avons envoyé le projet à un conseiller de l'actuel Ministre de l'Education, qui nous a reçues avec enthousiasme, Nous avons des relations avec la Ligue de l'Enseignement, mais aussi avec une fondation franco-américaine qui nous a contactées car elle finance des projets et souhaite nous donner de l'argent pour monter une association et faire vivre ces projets. On sent bien que lever des fonds ne serait pas le plus compliqué. Nous avons le sentiment qu'il n'y a pas tant d'initiatives que cela sur ces questions-là et il faudrait arriver à trouver à développer cela à plus grade échelle pour aller plus loin car nous ne sommes que deux.

Souâd Belhaddad : Je voudrais revenir sur ce qu'Isabelle a dit tout à l'heure à propos de « remettre du tabou dans le verbe ». C'est là vraiment un de nos objectifs. Non, on ne peut pas tout dire de ce qu'on pense, non, on ne peut pas jouer avec le racisme, l'antisémitisme, les origines de quelqu'un. Cela peut paraître une position moraliste mais nous pensons qu'il y a une éthique à réinstaurer à travers le langage, et que cette position que nous défendons ne relève pas d'une idéologie ou d'un parti politique précis. Elle est intrinsèque à la pensée républicaine. Aussi, si nous sommes pas professeurs de morale, nous tenons cependant à ces deux cadres que sont le Verbe et la Loi.

Isabelle Wekstein : Nous tentons de leur expliquer que "se traiter entre eux", il ne faut pas le faire, parce que dans certains cas c'est ni plus ni moins une injure condamnable par la loi, d'autre cas (et c'est d'ailleurs souvent cumulatif) ces injures sont le point de départ de dérapages successifs. Dans certaines classes, Souâd qui a travaillé pendant plus de six ans sur le génocide rwandais et qui a écrit deux livres, leur parle d'une rescapée qui s'appelle Esther Mujawayo, leur

explique comment à l'école, elle se faisait traiter de sale Tutsi, puis était marginalisée etc ... et progressivement nous leur expliquons un génocide d'un million de personnes en cent jours est arrivé. Sans les culpabiliser ni leur mettre une chape de plomb sur les épaules.

Ce n'est pas parce qu'ils vont faire une blague raciste ou antisémite que cela va dégénérer en génocide. Mais il est important qu'ils sachent les conséquences possibles de leur parole qui dérape ...

En Bretagne, par exemple, ils nous avaient raconté des blagues absolument atroces, ils rigolaient en étant un peu gênés... Dès qu'on commençait à leur expliquer ce que cela veut dire, ils prenaient conscience d'un certain nombre de choses, nous n'avons pas d'états d'âme à leur dire qu'il y a un vrai problème à se traiter pour rigoler de *Sale Arabe*, *Sale Noir*, *Sale Juif*.

Souâd Belhaddad : Ce que souligne Isabelle est fondamental. Nous sommes effectivement dans l'éthique, comme je l'ai souligné, mais nous ne sommes pas professeurs de morale. Pour que le message arrive à passer, pour qu'il en reste quelque chose, on part d'eux, de la réalité de ces jeunes. C'est une chose de leur dire : « *Ce n'est pas bien de discriminer quelqu'un, et la loi l'interdit !* », et c'est autre chose de les mettre en situation. Un exemple : celui qui vient de jouer un candidat recalé à un entretien d'embauche parce qu'il est noir devient, dans une improvisation suivante, le videur d'une boîte de nuit chargé de refouler à l'entrée tous les basanés. Et il joue aussi bien un rôle qu'un autre.... Ils sentent bien alors qu'on peut être l'un *et* l'autre.

Outre le travail que l'on fait sur le statut de victime et sur celui d'auteur, il y a aussi la notion d'empathie que l'on tente de développer beaucoup. Pour justifier leur passivité face à une scène de racisme, beaucoup avancent l'argument, compréhensible, que « cela ne sert à rien, on ne changera pas un raciste ». ce que nous soulignons, c'est qu'intervenir face à quelqu'un qui vient de proférer une insulte raciste en disant seulement « *Monsieur, vous n'avez pas le droit de lui parler comme cela* », c'est surtout s'adresser à celui qui vient d'être humilié, c'est apaiser son sentiment d'isolement. Comme cela est régulièrement arrivé à certains de ses élèves de se faire insulter, ils reconnaissent tous que l'intervention d'un tiers en leur faveur, aussi minime soit-elle, leur a toujours fait du bien.

Après ces debriefing, beaucoup de jeunes sont frappés de voir qu'ils peuvent ainsi devenir des « témoins actifs ». Et que c'est aussi cela être citoyen. *Le Verbe et la Loi* sont bel et bien des cadres.

Après ce compte rendu de notre expérience, nous vous rappelons en conclusion les points les plus marquants :

- **L'accueil favorable et le grand soulagement des professeurs** face à notre initiative.
- **L'accueil également positif des élèves** dont on craignait initialement, une grande réticence, voire un rejet à notre égard. Au contraire : nos statuts respectifs, avocate, journaliste, nos origines juive, arabe, notre démarche profonde et légère à la fois et le fait que nous soyons des éléments extérieurs à l'établissement ont joué en notre faveur plus qu'on ne l'imaginait... Ce qui nous donne un espoir, même si nous sortons parfois très accablées par ce que nous avons pu entendre de la part de ces jeunes... Cependant, ils écoutent, se prêtent au jeu et indéniablement, il se passe quelque chose durant nos interventions.
- **La mesure du déficit d'un tel espace d'expression au sein de l'Education Nationale** où ces questions seraient brassées, discutées, débattues,...
- **L'ampleur des stéréotypes** auxquels, pourtant, nous nous attendions mais réaliser à quel point ils sont répandus, énoncés avec tant d'évidence et tenaces....
- **Le constat certain que l'identité française n'est pas un pilier ou ferment pour beaucoup de jeunes** et que là réside la grande différence entre leur génération et la nôtre.

PERSPECTIVES....

A ce moment charnière, donc, nous réfléchissons à 4 mises en place de projets :

1/ Comme il n'y a pas de trace pérenne de nos interventions (l'une et l'autre, on perpétue bien les traditions orales de nos communautés), nous souhaitons concevoir un ouvrage qui ne soit pas un livre standard mais plutôt illustré, avec des dessins d'illustrateur, qui rendrait compte de nos interventions de manière ludique afin d'être plus accessible aux jeunes. Le titre provisoire pourrait être « *Eh non ! On n'a pas le droit de tout dire...* ». Toujours dans ce but de faire tomber ce fameux tabou : on peut peut-être tout penser mais on n'a pas le droit de tout dire. L'insulte raciste, ce n'est pas une opinion, c'est un délit.

2/ Impliquer le corps enseignant, ce qui commence déjà par cette rencontre avec vous. Egalement faire une intervention publique dans le cadre des IUFM, car il y a un vrai désarroi chez les professeurs dont, très franchement nous défendons la situation, car nous trouvons qu'on vous en demande beaucoup trop : être enseignant, juge, surveillant, assistant social, censeur, policier,...

Cependant, nous avons rencontré certains d'entre vous qui, malgré toute leur bonne volonté, découvraient ces insultes racistes et antisémites comme si elles

dataient de la semaine précédente à notre intervention ! Est-ce que c'est un mode de défense pour pouvoir continuer à faire cours chaque jour que de ne pas entendre... ?

3/ Organiser une journée informelle réunissant les divers protagonistes de la société civile, du corps enseignant, des intellectuels, artistes voire même de l'entrepreneuriat pour brasser pleins d'idées plurielles, lors d'une sorte de colloque, même si nous tenons à l'aspect informel d'une telle rencontre

Isabelle Wekstein : On en a déjà parlé avec le Crif et avec le Ministère de l'Education nationale.

Souâd Belhaddad :

4/ Rédiger un rapport que nous pourrions remettre à des institutions, à divers ministères car nous pensons que nous avons pu toutes deux, bénéficier d'un poste d'observation assez privilégié.

Isabelle Wekstein : La question pour nous aujourd'hui est donc : comment passer le relais ? Faut-il former des gens ? Nous pensons que cela est possible parce que, dans notre façon de faire, existe peut-être une forme de pédagogie que d'autres peuvent appliquer.

Souâd Belhaddad : Cet espace-là n'est-il pas nécessaire à créer ? Est-il juste, en effet, que des profs concèdent une heure de leur cours généreusement, se mettant ainsi en retard sur leur programme pour permettre notre intervention ?

Nous pensons réellement que notre une action est profondément civique, citoyenne et nous en sommes fières. Mais devons-nous nous substituer à un déficit des pouvoirs publics (sans aller jusqu'à dire que l'Etat peut tout et doit tout...)? Nous nous inquiétons de voir le nombre de cours d'histoire-géographie diminuer. Est-ce que davantage de ces cours ne pallieraient pas mieux au manque que nous tentons de combler ? Le débat est ouvert...

DEBAT...

Q. Ce qui nous frappe, c'est que dans les partenaires que vous citez, vous ne parlez pas des parents.

R. La seule expérience que nous avons eue avec un auditoire adulte nous a vraiment confirmé que ce n'était pas avec ce public-là que nous voulions

travailler. Parce que nous y retrouvons des positions idéologiques qui relèvent souvent du dogme. Une fois, un professeur de philosophie de Bretagne, qui avait déjà reçu Souâd et Esher Mulawajo, rwandaise, un an auparavant nous a demandé de rester le soir pour un débat afin d'expliquer nos initiatives. La salle auprès de qui nous venions d'expliquer notre démarche, composée de 80 personnes, a voulu absolument nous convaincre que nous allions nous diviser ; puisque à leurs yeux, nous incarnions toutes deux le conflit israélo-palestinien, notre « nature première » allait donc refaire surface à un moment ou l'autre et nous allions nécessairement nous opposer l'une à l'autre... Nous parlions de notre travail commun en France et certains d'entre eux tenaient systématiquement à nous ramener au conflit israélo-palestinien, nous prétendaient que rien ne pouvait se régler ici tant que rien n'était pas réglé là-bas, que nous deviendrons forcément ennemies. Je caricature à peine ce qui s'est joué ce soir-là... Une alliance comme la nôtre dérange. Nous leur avons donc demandé de s'interroger sur eux-mêmes ! Pourquoi êtes-vous tellement dérangés de voir qu'une juive puisse travailler avec une Arabe ? « S'entendre » avec elle ?... Dans notre groupe, personne ne conteste le droit des Palestiniens à un Etat et personne ne conteste l'existence de l'Etat d'Israël et Isabelle dit toujours qu'elle est sioniste, ce qui ne veut pas dire qu'elle soutienne la politique de tel ou tel gouvernement. Et alors ?... Nous pouvons être en désaccord sur cette situation mais cela ne fait pas de nous des ennemies et cela ne nous empêche pas de lutter ensemble contre le racisme et l'antisémitisme. Ce discours-là, les adultes n'en voulaient pas ! Les adultes ont leurs certitudes, leurs préjugés alors que les adolescents sont encore une matière mouvante, en devenir. C'est ainsi que notre choix s'est porté, et confirmé sur les jeunes.

Pour en revenir à un public de parents, peut-être pourriez-vous nous dire si des parents de votre connaissance seraient volontaires ou pourraient être un peu relais.

Q. Je pense que l'éthique, l'éducation doivent se faire aussi dans les familles et que si on en arrive à de telles insultes, c'est parce qu'il y a un déficit de ce point de vue là. L'intérêt est double. Je ne sais pas de quel parent. Quel retour en ont les familles ? Que racontent les élèves chez eux ? Je pense qu'il y a des difficultés avec des parents dans certains milieux mais avec ma propre expérience dans la région de Grenoble, lorsqu'on a associé des parents d'enfants en difficultés, et il y avait eu une amélioration.

Vous dites que vous êtes bien accueillies ?

R. En ce qui concerne les chefs d'établissement, certains sont impliqués mais, lus majoritairement, beaucoup prétendent qu'il n'y a pas de problèmes (même si des élèves ont mis le feu au collège...mais il n'y a pas de problème...). Pour les professeurs, notre réponse est un peu biaisée puisque ceux que nous rencontrons sont ceux qui ont manifesté l'intérêt de nous recevoir ; nous ne voyons pas les autres...

Quant aux élèves que nous avons vus, ils représentent un petit échantillon mais quand même révélateur car il y a une assez grande majorité d'élèves intéressés (3^e, 2nde, 1^{ère}, parfois 4^e) ; quelques-uns se ferment complètement et, dans ces cas, leurs professeurs nous disent plus tard que ce n'est pas étonnant, que c'est avec eux qu'ils ont le plus de problèmes. Mais, franchement, ils sont peu en ce cas par rapport à ce qu'on imaginait. Nous sommes pourtant allés dans des établissements considérés comme très difficiles, comme celui de Moulin Fondu, où le cadre de vie est assez laissé à l'abandon...

Mais on peut vraiment parler de bon accueil parce qu'on n'a pas senti de réelle réticence : les classes ne chahutent pas en notre présence alors que nous pensions que cela serait systématique. Il faut dire qu'on est assez fermes : « Taisez-vous, on parle ! »

Les jeunes aiment bien les jeux de rôle, pratique assez efficace, ils aiment y participer. Il y a dans notre démarche un côté ludique également parce qu'on a la qualité de ne pas les culpabiliser, même lorsqu'on entend des propos violents, aberrants, frisant le degré zéro du racisme, de la xénophobie... On leur donne la possibilité de dire, de sortir ces pensées, ces préjugés sans aussitôt les accabler, en passant vite à autre chose pour mieux y revenir plus tard... Nous pensons aussi que de ce travail est sorti un vrai débat, entre autre, sur l'intégration.

Enfin, ils sont aussi intéressés ou intrigués, comme nous l'avons déjà dit, par d'autres choses sur nous : avocate, journaliste, juive, arabe. Cette inversion de discours compte... Nous rompons l'une et l'autre avec cette prétendue logique communautaire qui ferait que nous serions attachées à cette communauté en tout, même quand nous ne sommes pas d'accord avec elle. Ce serait un juriste noir qui dirait aux classes qu'on a vu que le crime d'Ilan Halimi est un crime antisémite, cela aurait un fort impact et sans doute encore plus d'effet.

R. Vous prenez chacune le discours de l'autre et c'est ce qui fait la force !

R. Quand nous allons des écoles juives et lorsque je leur dis que si j'entends « Sale Arabe » dans la rue, que cela me heurte autant que lorsque Souâd entend « Sale Juif », cela a beaucoup plus de poids.

Q. J'ai participé dans un autre cadre que l'APHG à une intervention avec les amis du Musée de la Résistance et les élèves ont eu une sorte de leçon de morale qui a entraîné des réactions de rejet. Les classes ont chahuté, les résistants l'ont très mal vécu.

Q. (Pierre Kerleroux) En entendant vos expériences de jeux de rôles, j'ai pensé à un voyage aux Etats-Unis où j'avais visité plusieurs établissements scolaires et c'était quelque chose qui y était très pratiqué. Dans un lycée de Denver par exemple, une femme policier avait un bureau et tous les élèves la connaissaient et c'était elle qui faisait un travail un peu analogue. Dans les IUFM, il faudrait (faudra) faire des formations théâtrales...

R. (Isabelle Wekstein). Mais ce ne sera jamais que l'institution qui récupère.

Q. Je crois que c'est le côté qui n'est pas enseignant mais qui vient de la vie qui en fait l'intérêt

R (Pierre Kerleroux) Ne rêvons pas. Nous n'aurons pas des centaines de personnes qui vont pouvoir le faire !!

Q. Combien d'élèves avez-vous touché

R. On a vu environ 800 élèves, ce qui ferait une vingtaine d'interventions. Cela reste expérimental mais nous avons du mal à passer au stade suivant. Mais si nous travaillons sur la loi, l'interdit, cela repose aussi sur le talent de comédienne, d'improvisation de Souâd.

R. Je crois qu'il faut des gens de l'extérieur.

R Le potentiel des associations est sans doute plus important que le nôtre, professeurs.

R. Je pense que c'est important que des gens de la société civile mesurent les stéréotypes, que ces jeunes ont envie de parler, qu'ils sont dans une vraie confusion... ; il y a des ligues d'acteurs d'improvisation...

R. Mais les acteurs n'auront pas le poids de votre témoignage et de votre identité.

R. Vous pouvez dire des choses qu'un autre ne pourrait pas dire

Q. Il y a l'importance de votre formation juridique aussi....

R. Pour nous, dans notre travail, le verbe ne va pas sans la loi. L'un ne pourrait pas fonctionner sans l'autre. Le langage, sous forme d'impros, pour pouvoir les interroger sur eux, sur leurs propres fantasmes puis de réfléchir à l'impact de leurs mots. La loi vient ensuite recadrer cette irruption de fantasmes.

Q. Vous avez allumé une mèche, il faut pouvoir gérer la suite. La bonne volonté ne suffit pas chez l'animateur.

R. (C. Excoffier) L'intérêt de votre travail est que cela débouche sur le rappel de la loi. Je travaille à Marseille et lorsqu'on a des incidents racistes, il y a bcp de juifs, il y a des insultes, discrètes mais on ne peut régler le problème que parce qu'on énonce la loi. Le reste ne marche pas. En outre, votre expérience est intéressante parce que vous n'êtes pas enseignantes. J'ai beau avoir mon identité, je ne parlerai jamais à partir de moi, d'où je viens, à cause de ma conception de la laïcité. Vous pouvez jouer de cela, mais nous ne pouvons pas partir de là.

Nous ne sommes pas à la fois juif et arabe !!

R. (Dominique Mattei) Il faut être clair sur le sujet. Je ne sais chez quel type de professeur vous allez, mais là vous êtes face à des professeurs d'histoire-géographie et lorsque nous entendons que des élèves sont persuadés qu'il y a 30 millions de juifs ou 59 millions d'Arabes, pour nous il y a un petit problème ! On ne parle peut-être pas de l'essentiel. Il y a les programmes, des choses à faire mais on oublie peut-être des choses fondamentales. Il y a un problème avec les contenus, les objectifs, la manière dont nous prenons les élèves tels qu'ils sont et dont nous les replaçons dans un autre contexte historique, géographique. Tout

cela m'interpelle. J'ai le souvenir d'une conversation avec une collègue qui était en Seine-Saint-Denis et qui peut-être à cause de la composition particulière de ce département, disait avoir des difficultés avec des élèves pour enseigner les religions juive et musulmane dans le cadre des programmes et elle leur a parlé d'Abraham pour leur montrer qu'il appartenait aux trois grands monothéismes. Ses élèves ne sortaient jamais de leur cité et qu'ils avaient une représentation de la France analogue à celle de leur cité.

R. (Christine Guimonnet) Exactement ce que Iannis Roder nous a expliqué au printemps dernier.

Q (Isabelle Wekstein, Souâd Belhaddad) Est-ce qu'on pourrait vous retourner la question : qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qui fait qu'au niveau du langage, il y ait de tels problèmes, alors qu'on est dans la globalisation, dans un monde de plus en plus ouvert ? Est-ce spécifique à des géographies urbaines ?

R. (Dominique Mattei) Cela ne m'étonne pas trop, si je vois la scolarisation de mes propres enfants. La maîtresse me disait qu'il y avait des problèmes avec les enfants de parents séparés, divorcés, déstructurés, avec un suivi difficile sur le plan scolaire, beaucoup de redoublants alors que je vivais dans un quartier sans problèmes sociaux.

S'y ajoutent les expérimentations pédagogiques malheureuses, dont on finit par revenir et j'ai vu certes des choses intéressantes mais aussi beaucoup de laisser aller (Un enfant n'a pas envie d'apprendre à lire, il faut le laisser...il ne fait pas le forcer...). On fait des expériences sans jamais les évaluer et on brade des générations d'élèves. A chaque enfant, son maître et sa méthode...et il y a eu aussi, (et j'en avais discuté avec Jacqueline Costa-Lascoux) à cause de notre passé colonial, des décisions allant à rebours de l'intégration, pour apprendre la langue..

R. (Christine Guimonnet) Il s'agissait des ELCO, avec des contrats signés avec plusieurs pays d'origine (Maroc, Algérie, Portugal, Yougoslavie...) selon l'idée que ces enfants qu'on appellerait aujourd'hui primo-arrivants (donc non francophones) allaient pouvoir apprendre le français si l'école leur apprenait la langue des parents. Alors que c'est aux parents à transmettre aux-mêmes leur langue d'origine et à l'école de leur apprendre le français. Des intervenants étrangers payés par les pays d'origine prenaient les enfants plusieurs heures par semaine sur le temps scolaire. Pendant ce temps-là, les enfants manquaient des heures de cours et progressaient moins vite en français. Et cela a duré très longtemps !

R. (Dominique Mattei) Quand on critiquait ça, on se faisait traiter de sale réac !!

R. Christine Guimonnet. Nous sommes également confrontés à cette idée, encore répandue chez certains éducateurs que c'est faire violence aux enfants que de leur apporter le savoir (alors que c'est les lisser dans l'ignorance qui est une véritable violence à leur encontre) que l'enfant doit construire son savoir tout seul. Et c'est une catastrophe !

R. (Pierre Kerleroux) La suppression des devoirs partait du même principe, au nom de l'égalité.

Dans les années 90-95, les élèves étaient pris en charge par des associations, pour les devoirs qui se sont révélées être des groupes intégristes.

Souâd Belhaddad : Une autre question. Vous êtes tous de villes différentes ? Ce dont on vous parle trouve écho dans vos établissements respectifs ?

R. On a tous connu peu ou prou des problèmes analogues, en fonction des communautés (en Isère) ; la politique internationale pèse (par exemple la guerre en Irak)

R. (Fabienne Laude) : Il n'y a pas que les communautés qui sont concernées ; je le vis dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, là où il y a une grande misère, des élèves qui ne comprennent plus des mots simples.

R. Il y a aussi l'environnement audiovisuel, les consoles vidéo, les textos...

Pierre Kerleroux : une surprise pour moi : on est en phase de tous les racismes. Des racismes croisés. Il y a dans les campagnes une persistance du vieil antisémitisme (les juifs sont riches et radins, ce n'est pas un cliché qui se limite à la cité !)

Débat sur la bande dessinée d'Art Spiegelman, *Maus*.

Michèle Urvoas : Je viens de Bretagne et je suis étonnée de la manière dont vous avez présenté les établissements bretons

Isabelle Wekstein : Nous sommes intervenus dans deux collèges (6 ou 7 classes) à Ploufragan.

Il n'y avait ni juifs ni arabes mais les préjugés étaient solides. Un jeune garçon Ethiopien, qui avait un vécu très lourd a raconté cela sans haine ni colère comment il était victime de blagues racistes.

Ensuite, nous avons rencontré des adultes qui ont systématiquement voulu nous ramener au conflit israélo-palestinien, affirmant que rien ne pouvait se régler ici tant que le conflit n'était pas réglé et que nous étions forcément ennemies.

Les adultes ont leurs certitudes, leurs préjugés alors que les adolescents sont encore une matière mouvante, en devenir.

Isabelle Wekstein : Quelles réflexions cette initiative peut-elle susciter chez vous ? Est-ce que vous pensez que ça a un intérêt ? Comment l'exploiter, la développer ?

Pierre Kerleroux : Votre idée de monter une journée nous intéresse énormément et nous allons l'évoquer avec nos instances élues.

Q. Comment pouvez-vous entrer dans les établissements ?

R. Nos contacts se sont faits par le bouche à oreille et si on voulait faire ça toutes les semaines, il n'y aurait aucun problème.

Notre association va s'appeler *Le Verbe et la Loi* et le Ministre nous a dit qu'il était prêt à rédiger une circulaire pour que nous puissions entrer dans les collèges et les lycées.

CG : Nous pouvons répercuter par le biais de la revue, de nos régionales, et pour les IUFM, par le biais de nos collègues qui y travaillent.

R.(Thérèse Cousin) Les professeurs d'histoire-géo, de lettres, de philo sont les mieux placés pour faire appel aux intervenants extérieurs.

Vous n'avez peut-être pas conscience de la pédagogie que vous pratiquez, alors que nos cours ne sont pas faits pour faire sortir les préjugés des élèves (mais leur expliquer par contre qu'il n'y a pas 5 millions de Juifs en France). Dès qu'on les emmène ailleurs, qu'on leur fait faire des rencontres, on les découvre autrement. Si on découvre qu'ils sont racistes, on va prendre une heure sur le cours, on va faire un peu de morale et ça ne passe pas ! Il faut l'alliance des deux, car à Grenoble nous avons une petite expérience de collaboration entre l'APHG et des associations de la société civile.

Pierre Kerleroux : Nous avons un support institutionnel, l'éducation civique, qui nous permet d'aborder un certain nombre de sujets mais je pense que nous devrions avoir des modules obligatoires sur l'étude des rumeurs et des préjugés.

(1) Voir commission civisme avec Barbara Lefèbvre

Le samedi 26 janvier 2008, nos prochains intervenants seront Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias, directeurs à l'EPHE, section des sciences religieuses.

Pour aller plus loin :

- <http://www.elle.fr/elle/societe/les-enquetes/l-antiracisme-est-un-jeu-d-enfants> (article de Philippe Trétiack publié dans l'hebdomadaire Elle)
- Esther Mujawayo, Souâd Belhaddad, *Survivantes Rwanda - Histoire d'un génocide* (suivi de Entretien croisé entre Simone Weil et Esther Mujawayo), Editions de l'Aube, 2005
- Esther Mujawayo, Souâd Belhaddad, *La fleur de Stéphanie : Rwanda entre réconciliation et déni*, Flammarion, 2006
- Souâd Belhaddad, *Entre deux « je » : Algérienne? Française ? Comment choisir...* Mango 2001
- Souâd Belhaddad, *Algérie, le prix de l'oubli*, Flammarion 2006

Isabelle WEKSTEIN-STEG, avocat spécialisée en droit des affaires et de l'audiovisuel s'est beaucoup investie dans la défense de groupements d'intérêts collectifs (action de syndicats et de sociétés d'auteurs et d'artistes interprètes). A publié aux Editions Litec en 2001 « *Les droits voisins du droit d'auteur et le numérique* ». A créé le cabinet d'avocat WAN avocats à Paris en 2000. A travaillé sur la promotion en France du film « Coca ou la Colombe de Tchétchénie » film écrit et réalisé par Eric Bergkraut. Travaille actuellement sur la distribution du film en France du même auteur sur l'assassinat de la journaliste russe Anna Politkovskaïa.

Pour la commission,
Christine Guimonnet